

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE



& Manifestations sportives Développement durable

Agenda21



Développement durable,
le sport s'engage

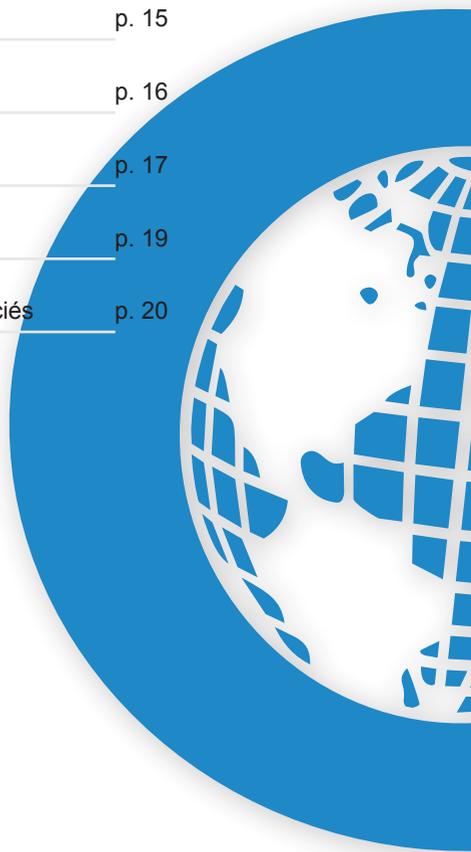
Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Sommaire

Édito	p. 5
1. Les déplacements	p. 6
2. Les sites et leur environnement	p. 7
3. Repas et boissons	p. 9
4. Le secrétariat	p. 12
5. L'eau et l'énergie	p. 13
6. Accueil et sensibilisation du public	p. 15
7. L'économie et l'éthique	p. 16
8. Les déchets	p. 17
9. Les manifestations de sports mécaniques	p. 19
10. L'évaluation et les éléments qui y sont associés	p. 20



Note au lecteur

Ce guide n'est pas un guide organisationnel et technique de la rencontre sportive, mais plutôt un relevé de conseils pour que l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique persiste dans son engagement pour un développement durable.

Le guide est divisé en thématiques permettant d'aborder les différents aspects liés à l'organisation sportive.

Des préconisations d'ordre général peuvent être données avant la lecture :

- ④ créer un comité d'organisation avec en son sein une personne sensibilisée au développement durable ;
- ④ élargir la composition du comité d'organisation à des acteurs du développement durable dans le sport ;
- ④ avoir des partenaires sensibilisés à la philosophie de la manifestation.

Des dispositions en matière d'évaluation de l'impact de la manifestation sur l'environnement sont aussi à prévoir. Il est préférable que cette évaluation soit faite par une personne spécialisée et indépendante du comité d'organisation...

Cette nouvelle version du guide est une réactualisation de celui paru en 2006, en effet « convaincue que les conditions de vie des générations futures sont déjà bien obérées, l'UFOLEP s'est engagée depuis 2002 dans une démarche de développement durable. Loin de suivre béatement la mode, il s'agit de bien réfléchir à nos actions et d'être persuadé que chacune d'entre elles agit sur le monde dans tous les domaines : sociaux, économiques et environnementaux.

Cette réflexion doit donc nous engager à évoluer dans le temps et adapter nos outils au vu de nos expériences et connaissances. » (Alain Nedelec, élu en charge du développement durable en 2006).

**Le groupe de travail national
développement durable**



remerciements

Comité National Olympique et Sportif Français

Hélène Guinot et Michel Lejeune, chargés de mission de la Ligue de l'enseignement

La commission nationale sports mécaniques moto

Jean Pol Denis, commission nationale sports mécaniques auto

Patricia Clavier Nann, UFOLEP Nationale

Arnaud Jean, Ministère chargé des Sports

Alain Nédelec, UFOLEP

Jean Philippe Grand, société Packeurope

Orson Vagnon-Meyzindi, stagiaire graphiste

Réactualisé en 2012 et publié en 2006 avec le soutien

du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire
et de la Vie Associative

de la Fondation Nicolas Hulot



Cette nouvelle édition du Guide des manifestations sportives de l'UFOLEP, en liaison directe avec le développement durable, marque une nouvelle fois, si besoin en est, notre attachement à promouvoir l'idée d'un sport profondément ancré dans la société. Car le sport est le témoin de son temps, évoluant avec le monde qui l'entoure, aussi bien pour ses aspects positifs que négatifs.

Pour autant doit-il n'être qu'un témoin passif, ou devenir un acteur qui pèse sur le monde plus qu'il ne le subit ? La question est posée. Et la réponse trouve déjà une part dans le simple slogan accompagnant le logo de notre fédération : « Tous les sports autrement ». Les valeurs défendues par l'UFOLEP nous dirigent naturellement à nous attacher au développement d'un sport tourné vers la lumière plus que vers l'ombre.

Ainsi les responsables d'associations et de clubs affiliés pourront-ils trouver dans ce guide de précieux éléments leur permettant de mieux organiser leurs manifestations ou événements, tout en contribuant à leur juste niveau à la préservation de l'avenir de notre planète. Tous les champs sont abordés, social, économique, naturaliste... Ne minimisons pas, comme d'aucuns - y compris parmi nous - pourraient en être tentés, le rôle de chacun dans ce dessein : il est essentiel, et nous devons en conséquence agir en tous lieux, si locaux soient-ils, comme en tous instants.

Nos gestes doivent être pensés avec ce souci permanent, sans sacrifier à des impasses que nous ne pourrions justifier par l'on ne sait quelle urgence de la situation, qui marquerait notre seul défaut d'organisation, au mépris de nos valeurs. Ceci nous amènerait à nier les dimensions citoyennes et éducatives du sport que nous défendons et développons.

Nous souhaitons que cet outil permette à tous de faire œuvre de progrès et d'humanisme, en pensant aux autres et à l'avenir. Nous contribuerons ainsi à mieux pérenniser la philosophie de l'UFOLEP.

Bruno TARREAU

Elu national en charge du développement durable



1. Les déplacements

Pour se rencontrer, il faut se déplacer. Les sportifs et leur encadrement sont de grands utilisateurs de voitures pour se rendre aux compétitions. Des conseils tout simples peuvent réduire ces déplacements et les nuisances qu'ils occasionnent.

- Durant la préparation de la rencontre, limiter les déplacements grâce aux nouveaux outils de communication : conférences téléphoniques, courriers électroniques, visio-conférences...
- Inciter à l'utilisation des transports collectifs pour venir sur le lieu de la rencontre.
- Informer sur les transports collectifs sur place (train, métro, horaires, bus) dans le dossier d'inscription. En connaissant les inscrits à l'avance, il est facile de coordonner les parcours des bus ou des voitures afin de limiter l'usage des transports individuels et ainsi réduire le coût des déplacements.
- Mettre des navettes collectives à disposition (gare - lieu de déroulement - hébergements - terrains de la rencontre).
Il s'agit aussi, dans la mesure du possible, de veiller à la proximité de ces lieux entre eux pour économiser les transports.
- Prévoir un fléchage dans la ville pour éviter les tours et détours des transports collectifs et particuliers.
- Négocier avec les collectivités locales concernées des tarifs spéciaux sur les transports collectifs.
- Sécuriser l'accès à la manifestation en vélo.
- Sur le site web de la manifestation : mise en commun pour co-voiturage.
- Parking spécial pour les véhicules qui co-voiturent.
- Prévoir des parkings pour bus (transports en commun, accueil de groupes).
- Mettre en place un plan de circulation, un fléchage en matériaux recyclables ou réutilisables, un plan de stationnement pour éviter les tours et détours des transports collectifs et des particuliers.
- Prévoir la compensation CO₂ pour les déplacements et l'utilisation des engins motorisés (bateaux de sécurité, motos suiveuses,...).

l'idée



Plusieurs sites internet nationaux ou locaux vous permettent d'organiser facilement le co-voiturage de vos événements. Leur utilisation permet d'encourager les participants à faire le trajet ensemble et de mettre en avant votre engagement pour minimiser votre impact transport, mais également de promouvoir votre événement.

Des bicyclettes peuvent être utilisées pour les déplacements de proximité, notamment dans les municipalités disposant d'un système de location de vélos.

2. Les sites et leur environnement

L'UFOLEP, ainsi que tous les autres organisateurs de rencontres sportives, ont peu d'influence sur les équipements sportifs. En effet, ceux-ci dépendent souvent de collectivités locales qui sont les décideurs en matière de construction, d'équipement et de rénovation.

Des comportements adaptés des organisateurs peuvent influencer positivement sur l'environnement.

S'informer & s'appropriier le site et les différentes zones

- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du parcours, le pire (à éviter) étant de couper des végétaux.
- Réaliser un plan des installations avec les zones autorisées, celles interdites d'accès et les zones protégées, plan imprimé sur du papier recyclé à distribuer aux participants.
- Réaliser une présentation du site (histoire, description, localisation).
- Prévoir des zones de stationnement, des zones de cheminement et réaliser des itinéraires. Pour cela, il convient de privilégier des matériaux recyclables ou réutilisables, et non la rubalise ou certaines autres signalétiques.

Le saviez-vous ?

La toilette sèche, toilette à litière ou encore toilette à litière biométrisée (TLB) est un système de toilettes n'utilisant pas d'eau. Il consiste à mélanger aux matières organiques (selles et urine) des déchets végétaux secs (copeaux, sciure de bois, paille, foin, **chanvre** en paillettes ou encore feuilles mortes...) de façon à obtenir un équilibre carbone-azote dans le mélange.

Ce système de toilettes (contrairement aux craintes de beaucoup) ne dégage pas d'odeurs si on prend soin de ne pas séparer les selles de l'urine et à bien recouvrir le tas de broyat (copeaux, sciure...).

Lors d'une manifestation sportive, il est possible de louer ce type de toilettes qui peuvent avantageusement remplacer les cabines plastiques, chimiques et puantes dans lesquelles beaucoup d'entre nous avons dû entrer, un jour ou l'autre, à reculons.

La location de toilettes peut s'accompagner d'une exposition présentant le problème du gaspillage d'eau potable et le non-sens de mêler cette énergie à une autre aussi importante : nos excréments. Des associations qui louent ces toilettes prévoient en général expositions et animations par des bénévoles expliquant la démarche et la faisabilité de les utiliser chez soi. Ils gèrent l'entretien des toilettes. Il faut penser également à trouver un lieu de dévidage du stock de futurs engrais auprès d'un paysan local, de jardins coopératifs...

Un exemple en Bretagne : <http://www.claj.infini.fr/boutique/toilettes.php>



l'idée

Du balisage en plâtre au sol peut être réalisé (non toxique) ou utilisation de signalétiques compostables privilégiée.

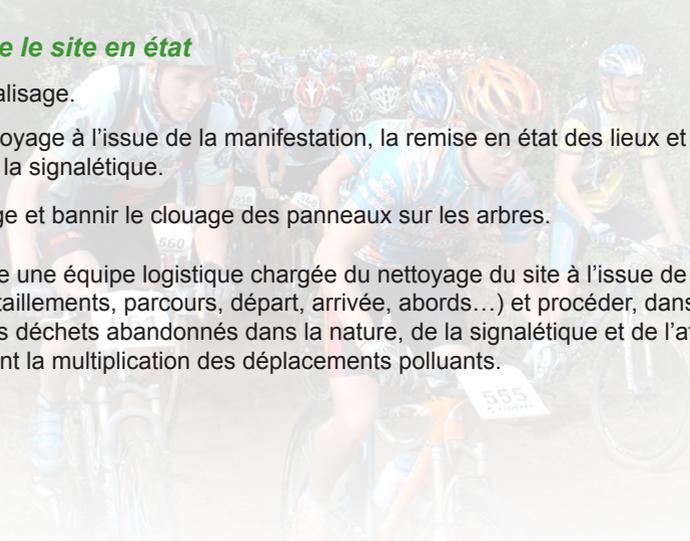
- Associer les acteurs et partenaires locaux le plus en amont de la manifestation.
- Vérifier la compatibilité de la manifestation : prendre connaissance et respecter, dans le choix des tracés, des espaces permettant l'accès des participants et du public et les modalités d'organisation, les réglementations environnementales et locales en vigueur (communes, Préfecture, DIREN, gestionnaire de l'espace naturel).
- Assurer la concertation préalable avec les gestionnaires d'espaces naturels (Conseil général, Conservatoire des sites naturels, Office national des forêts, Voies navigables de France, syndicat mixte...) : consulter les gestionnaires de l'espace naturel concerné, leur soumettre le projet de la manifestation, leur faire valider le parcours, respecter leurs préconisations et recommandations et, le cas échéant, faire évoluer le projet dans le bon sens.
- Travailler en collaboration avec les partenaires (propriétaires et gestionnaires des espaces, Office National des Forêts, Voies Navigables de France, associations de protection de l'environnement etc...).
- Prévoir le dispositif de sécurité de la manifestation.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement des personnes à mobilité réduite.
- Installer des toilettes, si besoin.

Informez sur le site et les différentes zones

- Solliciter un guide ou un éducateur pour présenter le site, sa faune et sa flore.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participants et du public sur les espaces protégés.
- Si j'utilise un équipement (stade, gymnase, salle...), j'informe les utilisateurs des éco-gestes réalisables au sein de l'équipement utilisé : tri déchets disponible, durée des douches, etc...
- Si j'utilise un équipement (stade, gymnase, salle...), en cas de dysfonctionnement constaté (fuite d'eau, non-extinction des lumières, etc...) j'informe, voire sensibilise, le responsable de l'équipement.

Remettre le site en état

- Prévoir le débalisage.
- Assurer le nettoyage à l'issue de la manifestation, la remise en état des lieux et procéder au ramassage de la signalétique.
- Eviter l'agrafage et bannir le clouage des panneaux sur les arbres.
- Mettre en place une équipe logistique chargée du nettoyage du site à l'issue de la manifestation (points de ravitaillements, parcours, départ, arrivée, abords...) et procéder, dans les 24h, au ramassage des déchets abandonnés dans la nature, de la signalétique et de l'affichage mis en place, en évitant la multiplication des déplacements polluants.



3. Repas et boissons

Lors d'une manifestation sportive, officiels, sportifs, public mangent et boivent bénéficiant ainsi d'un réconfort et pouvant apporter des recettes pour les organisateurs. Une attention doit être portée à ce domaine.

Les choix avant la rencontre

- Préférer une présentation collective plutôt qu'individuelle des aliments, afin de réduire les emballages.
- Privilégier l'eau du service de distribution d'eau potable plutôt que l'eau en bouteille.
- Privilégier les produits bruts plutôt que les produits trop élaborés pour diminuer les étapes de transformation coûteuse en énergies, en produits annexes et les pertes de qualité.
- Privilégier la filière bio et le commerce équitable, à défaut de produits locaux appropriés.
- Favoriser les inscriptions préalables afin d'acheter des quantités raisonnables en fonction du nombre d'inscrits et ainsi éviter les déchets et le gaspillage.
- Choisir des boissons ayant un contenant recyclable ou consigné. Attention aux sodas et à leurs compositions non équilibrées.
- Privilégier les fournisseurs assurant la reprise des « non-utilisés ».
- Pour la conservation de denrées, anticiper sur le respect de la chaîne du froid pour organiser les achats, transports et conservation des denrées périssables sans gaspillage d'énergie.

Le saviez-vous ?

Le principe du commerce équitable est de permettre aux producteurs et aux consommateurs de vivre en toute dignité et en autonomie, en retrouvant la maîtrise et le sens de leurs actes. Le commerce équitable organise les échanges autour de critères impératifs, qui s'inscrivent davantage dans une démarche de long terme.

Le saviez-vous ?

Globalement, on considère qu'environ 60 % des Français ne consomment pas suffisamment de fruits et de légumes. Les fruits sont d'abord bons pour la santé car ils regorgent de micronutriments : vitamines, minéraux et oligo-éléments. Les vertus protectrices des fruits et légumes vis-à-vis de certaines maladies cardio-vasculaires et des cancers ont été révélées depuis longtemps.

Le ministère chargé de la Santé a mis en place depuis 2001 un plan national appelé Programme national nutrition-santé. Un de ses objectifs prioritaires concerne la consommation de fruits et légumes. Il s'agit de faire diminuer la proportion de « petits-mangeurs » de fruits et légumes, quel que soit l'âge. Le programme conseille globalement de manger au moins cinq fruits et légumes par jour, pour se protéger efficacement de certaines maladies, infections et cancers. Certains pays vont même jusqu'à en conseiller dix par jour...

Pour plus d'informations : www.mangerbouger.fr

Et aussi...

- Favoriser la consommation de fruits.
- Donner la préférence aux boissons non alcoolisées, par exemple en privilégiant des coûts moindres pour ces boissons. Les boissons alcoolisées sont à éviter pour des raisons de santé publique.
- Envisager la possibilité de réaliser du compost avec les déchets alimentaires (partenariat avec un agriculteur local)



l'idée

« Rechercher des fournisseurs de qualité et, si possible, une production locale »

Le développement durable repose sur 3 piliers: social, économique, environnemental. C'est donc en toute logique qu'une manifestation sportive tendra à favoriser l'économie locale. Dans la mesure du possible, nous aurons donc à nous tourner vers les commerçants et les producteurs locaux.

« Agir sur la santé publique »

A - En ce qui concerne l'alimentation, même les sportifs font des erreurs qualitatives :

- Ingestion excessive sans réel besoin physiologique de glucides simples (sodas, barres chocolatées, confiseries) d'index glycémique élevé et de faible densité micronutritionnelle ;
- Apports insuffisants en fruits et légumes, riches en fibres, sels minéraux et micronutriments protecteurs ;
- Trop de lipides végétaux (frites), mais aussi animaux (fromages gras riches en graisses saturées).

B - On profitera de nos manifestations sportives pour donner des habitudes favorisant l'éducation à la santé :

- À la buvette, il vaut mieux vendre des pommes que des barres chocolatées, des jus de fruit que des sodas...
- Les menus afficheront plutôt des légumes frais que des frites ou des chips.

C - On privilégiera les produits locaux :

- Peu de transport = moins de gaz à effet de serre.
- Les nutriments des légumes ou des fruits se détruisent par oxydation dès la récolte: plus ils sont frais, meilleures sont donc leurs qualités.

Durant la manifestation

→ La préparation des plats

- Gérer de manière rationnelle l'énergie lors de la cuisson.
- Réduire la quantité de viande, à l'origine d'émissions importantes de gaz à effet de serre dans la chaîne de production (1 kg de bœuf = 15 à 37 kg d'eq CO₂).

→ La mise en place et le service :

- Louer la vaisselle plutôt qu'utiliser le type « jetable », pour ne pas produire trop de déchets.
- Privilégier nappes et serviettes recyclées.
- Préférer une présentation collective des aliments, plutôt qu'individuelle.

→ L'information des convives

- Informer des diverses dispositions concernant l'alimentation sur les lieux de restauration afin que le public puisse prendre conscience des efforts réalisés sur la manifestation.
- Informer les participants (sportifs, public et organisation) de la sollicitation qui leur sera faite sur le tri des déchets en fin de repas ou de collation.

→ Les menus retenus

- Élaborer des menus en fonction des spécialités locales.
- Privilégier les produits de saison.

Les collations de fin de rencontre pour les sportifs ne devront bien sûr pas comprendre d'alcool.

Et après

→ Les restes de repas :

- Faire procéder à la reprise des non utilisés à négocier au préalable avec le(s) fournisseur(s).
- Faire don, le cas échéant, des denrées non ouvertes et dont les conditions de conservation ont été respectées, à des associations de solidarité.
- Ne pas jeter l'huile de friture dans la nature, ni les égouts; la mettre dans un contenant vide (bouteille, bidon) et la rapporter en déchetterie, à défaut, l'évacuer avec les ordures ménagères.

→ Les déchets :

- Organiser un tri sélectif le plus large possible et approprié avec une information préalable des convives (verre – plastique – papier et carton – canettes...) en lien avec la collectivité concernée et son processus de tri.
- Même si la quantité de déchets alimentaires peut être importante, la possibilité de réaliser du compost ne peut être écartée.
- Un partenariat peut être trouvé avec une déchetterie.

→ Le nettoyage des lieux de restauration

- Bien gérer les volumes d'eau utilisés pour éviter les gaspillages.
- Choisir des produits d'entretien aussi respectueux que possible de l'environnement.
- N'utiliser que les quantités de produit d'entretien nécessaire ; éviter tous les excès ou les surdosages inutiles.

l'idée

De la vaisselle compostable existe (assiettes, verres) et peut donc être utilisée pour l'organisation des moments de restauration si une filière «compostage» est disponible.



4. Le secrétariat

Même si la partie sportive est la plus visible de la manifestation, son organisation répond à une logistique précise où les tâches administratives occupent une place importante à toutes les étapes de l'épreuve.

- Informer les partenaires par e-mail (convocations, engagements).
- Employer du papier à moindre impact environnemental pour toute information écrite : papier labellisé (écolabel européen ou équivalent), recyclé ou à minima issu de forêts gérées durablement (FSC, PEFC).
- Limiter les fonds colorés.
- Utiliser aussi souvent que possible le mode «brouillon» de l'imprimante.
- Faire appel à un imprimeur utilisant du papier labellisé ou recyclé et des encres végétales.
- Penser au suivi avec les médias, notamment sur la démarche de l'organisateur.
- Mettre en avant la dimension développement durable de la manifestation.
- Élaborer des dossiers de presse mettant en avant les mesures pour un développement durable.
- Favoriser l'utilisation de grandes banderoles plutôt que de supports individuels à distribuer.
- Choisir des partenaires financiers (locaux, éthiques et privés).
- Limiter la gadgeterie au minimum, et pour ce minimum, préférer une gadgeterie spécifique (production locale, recyclée...) pour les récompenses et les lots.
- Imprimer les divers documents recto-verso.
- Utiliser un site Internet pour le suivi des résultats plutôt que des envois papier.

Le saviez-vous ?

Pour chaque tonne de papier recyclé, on peut sauver jusqu'à 17 arbres matures. Le recyclage ne sauvegarde pas seulement des milliers d'arbres chaque année mais il permet également d'utiliser 64 % d'énergie et 50 % d'eau en moins et contribue à diminuer de 74 % la pollution de l'air par rapport à la production d'une tonne de papier produite avec de la pulpe de bois.

Pour les encres, il en va de même. L'évaluation comparative en termes d'impact sur l'environnement entre les huiles minérales (obtenues à partir de résidus des produits pétroliers) et les huiles végétales est favorable à ces dernières. Elles sont facilement biodégradables, ne contribuent pas à l'effet de serre et n'épuisent pas les ressources naturelles.

La qualité de ces matières premières principales ne cesse de s'améliorer. On peut trouver aujourd'hui un document sans s'apercevoir qu'il a été obtenu à partir de papier recyclé et encre végétale. Ce sont les annonceurs qui demandent aux fabricants de papier de garder un aspect de vieux papier pour montrer leur engagement dans la démarche du développement durable.

Pour plus d'informations : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=22284&m=3&catid=22464>

5. L'eau et l'énergie

Au-delà de la boisson, l'eau est très présente sur les rencontres sportives et constitue un enjeu fondamental, de l'échelon local à l'échelon mondial.

- Récupérer les eaux pluviales utilisables pour le nettoyage. Il est d'ailleurs possible de trouver des récupérateurs d'eau dans les magasins de bricolage, mais des bidons de récupération font l'affaire.
- Utiliser des robinets temporisés à bouton-poussoir ou électroniques.
- Mettre en place des limiteurs de débit sur les douches et les robinets.

l'idée

Inutile d'être
plombier pour effectuer
le réglage de la temporisation
mécanique intégrée dans le robinet;
vous pouvez ainsi diminuer la
durée du cycle de fonction-
nement.



- Mettre en place des chasses d'eau économiques.
- Utiliser des robinets d'arrêt au bout des tuyaux d'arrosage qui servent au nettoyage des motos, des VTT, des quads... Prévoir un lieu unique de nettoyage.
- Surveiller les fuites et le matériel défectueux (robinets) et réparer immédiatement. Une personne peut être responsable des points d'eau.
- Préserver l'eau en évitant ou en réduisant les substances polluantes.
- Mettre en place des systèmes utilisant des énergies renouvelables pour :
 - la production d'eau chaude.
Les douches solaires extérieures sont peu coûteuses et pratiques,
 - la production d'électricité, grâce à des lampes extérieures photovoltaïques.

- Limiter l'emploi de piles jetables par l'utilisation de lampes de poches solaires, dynamo et à induction.
- Utiliser des piles et batteries rechargeables associées à des chargeurs solaires.

l'idée

Une douche solaire est une poche plastique (en PVC noir avec flexible et pomme de douche) qui, exposée au soleil, permet de chauffer en quelques heures l'eau dont on l'a remplie. Une douche solaire qui contient jusqu'à 20 litres d'eau, chauffe l'eau en 2 ou 3 heures (une heure pour obtenir une température de 28 °C). Idéale pour le transport (très légère vidée!), résistante et économique (autour de 15 euros la douche), elle suppose cependant une installation qui garantisse un minimum d'intimité!



- Mettre en place toutes les mesures en terme d'économie d'énergie électrique
- Bannir les chapiteaux lorsque la saison nécessite un chauffage.
- Privilégier les chapiteaux qui laissent entrer la lumière naturelle (éviter les toiles 100% opaques).
- Installer des pancartes près des robinets et des douches incitant aux économies d'eau.
- Utiliser des matériels économes en énergie (éclairage basse consommation, appareils de classe A...).
- Réguler au plus juste la température de l'eau sanitaire (douche).

Le saviez-vous ?

Quelques matériels encore peu connus (et encore chers aussi!) :

- le spot solaire : muni d'une ampoule LED, les ampoules du futur qui consomment très peu et ont des durées de vie de plusieurs années, et d'un capteur solaire, ce spot se plante dans la terre et peut s'orienter pour éclairer jusqu'à 5 mètres. Il accumule l'énergie solaire le jour et la convertit en électricité qu'il restitue automatiquement la nuit.
- la torche solaire : ses batteries se rechargent uniquement grâce à l'énergie du soleil, ce qui évite l'utilisation de piles polluantes. Offrant une autonomie de 2h30, cette torche solaire légère, étanche et flottante s'adapte aux randos, vélo...
- le chargeur solaire : petit, léger, flexible et pliable, ce panneau solaire fonctionne sous toutes les conditions d'ensoleillement et s'empporte partout. Ainsi, n'importe où, on peut recharger téléphone portable, lampe-torche ou encore tous les accessoires de randonnée comme le GPS ou l'altimètre. Il suffit pour cela que l'appareil à recharger soit muni d'une prise allume-cigare. Écologique et très pratique, ce chargeur solaire permet de recharger une batterie en 5 à 6 heures, si le soleil est au rendez-vous.
- la radio-torche dynamo : quelques tours de manivelle et vous pouvez écouter votre station radio préférée. En plus, il y a une torche orientable à 180 °, et vous pouvez même recharger votre téléphone portable avec.

Le saviez-vous ?

Des sites spécialisés peuvent vous apporter des réponses :

<http://www.eco-tips.com>

<http://www.consomacteurs.com>

<http://www.envirocom.fr>

<http://www.boutiquesolaire.com>

6. Accueil et sensibilisation du public

Au-delà de l'organisation et des sportifs, les manifestations ufolépiennes drainent un important public. Les principes proposés dans ce guide doivent aussi aller vers ce public afin de promouvoir l'engagement de notre fédération pour le développement durable et affirmer la fonction éducative du sport.

- Informer les participants des mesures mises en œuvre par l'organisation.
- Informer le public des différentes localisations des animations (plan distribué à l'arrivée).
- Solliciter les personnalités et athlètes lors de la manifestation afin de promouvoir le développement durable.
- Privilégier la collaboration avec des entreprises d'insertion sociale ou des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail).
- Présenter des expositions UFOLEP, en lien avec le développement durable et la citoyenneté.
- Organiser une soirée de sensibilisation au développement durable durant la manifestation, pour sensibiliser les participants et le public.
- Faciliter l'accès au lieu de l'événement et les déplacements sur le site des personnes à mobilité réduite (et autres handicaps).
- Assurer l'accueil et la surveillance des participants et du public sur les espaces protégés.
- Prévoir la présence sur le site de bénévoles « ambassadeurs » du développement durable auprès du public et des participants.
- Former des bénévoles de l'organisation au développement durable (bar, etc...).
- Informer toutes les personnes impliquées dans l'organisation de la manifestation de la démarche « développement durable ».
- Appliquer une charte fair-play et éthique aux sportifs.
- Diffuser auprès du public une « charte » du spectateur sportif éco-citoyen.
- Réaliser et diffuser auprès des participants une « charte » du sportif éco-citoyen.
- Briefer les participants, prendre le temps de leur expliquer certaines règles de conduite, de présenter et de commenter la charte du sportif éco-citoyen.

Le saviez-vous ?

L'UFOLEP dispose de nombreux outils destinés à montrer son engagement pour le développement durable. Chaque organisateur peut donc demander, pour mettre en avant sa démarche :

- Un diaporama UFOLEP et développement durable
- Le présent guide
- La stratégie nationale UFOLEP sur le développement durable
- Les expositions spécifiques « sport et développement durable »
- Le label associatif spécifique « développement durable »
- Les nombreux outils construits en partenariat (guide et vidéos du sportif éco-futé, outil ADERE, etc.)
- Le graphisme type à adapter pour la réalisation de verres réutilisables

- Afficher une charte éthique de la manifestation.
- Prévoir la présence de bénévoles qui veillent au bon déroulement de la manifestation.
- Être attentif aux pollutions sonores (place des hauts parleurs...).
- Prévoir des animations pédagogiques sur le développement durable en s'appuyant sur les outils UFOLEP (santé, eau, etc.) ou ceux d'autres partenaires tels que la Ligue de l'enseignement (Planète Enjeux, etc...).
- S'assurer qu'un à deux bénévoles seront présents tout au long de la manifestation pour sensibiliser au système de tri des déchets mis en place sur le site.
- Proposer au public des animations sportives ou autres (culturelles, etc.)

Par ailleurs, il est impératif d'assurer la sécurité des sportifs et du public (balisage et information) et de définir des itinéraires d'évacuation et de canalisation du public.



7. L'économie et l'éthique

Contrôler les achats : des coûts particulièrement bas (tee-shirts, ballons...) peuvent cacher des pratiques douteuses (travail des enfants, non-respect du droit du travail, temps de travail non respecté, etc.).

Favoriser :

- les fournisseurs locaux,
- l'agriculture bio (même pour le coton),
- le commerce équitable,
- les produits recyclés (tee-shirts, gadgeterie, papier, etc.).

Informez sur la démarche de la manifestation.

Privilégier la collaboration avec des entreprises d'insertion sociale ou des centres d'apprentissage par le travail.

Privilégier la qualité à la quantité, quitte à proposer des T-shirts payants ou à 1 € symbolique : «Des T-shirts de qualité sont portés ! »

S'assurer de l'intérêt de fournir des T-shirts à tous : les produire en fonction des besoins réels.



Le saviez-vous ?

Depuis 1995, le Collectif de l'éthique sur l'étiquette, dont l'UFOLEP fait partie, demande à la grande distribution de s'assurer de la bonne qualité sociale des produits qu'elle commercialise, de promouvoir le progrès social chez ses fournisseurs et d'offrir des garanties à ses clients. Le Collectif de l'éthique sur l'étiquette poursuit trois objectifs :

- sensibiliser les consommateurs afin qu'ils soient attentifs à la qualité sociale des produits qu'ils consomment et développent une exigence à cet égard.
- développer la pression des consommateurs en direction de la grande distribution et des pouvoirs publics, afin de les inciter à la création d'un label social. En garantissant le respect des droits sociaux fondamentaux, ce dernier permettrait de contribuer au progrès social dans le monde.
- à terme, créer un label social avec des entreprises et les pouvoirs publics. Ce label devra :
 - garantir aux consommateurs les bonnes qualités sociales de leurs achats,
 - contribuer à un meilleur respect des droits de l'Homme au travail, mais aussi au progrès social dans le monde.

Pour votre manifestation, un collectif local peut vous aider.

Pour plus d'informations : <http://ethique-sur-etiquette.org/>

P.S. : Le collectif, en collaboration avec l'UFOLEP, a créé des outils spécifiques aux achats sportifs (Flyer Achetez le bon T-shirt !, questionnaire Pour des achats sportifs responsables...Jouez le jeu !) N'hésitez pas à les commander auprès de l'UFOLEP !

8. Les déchets

En premier lieu il faut s'appliquer à limiter la production de déchets, comme nous l'avons déjà évoqué dans les parties précédentes.

Pour le secrétariat, l'information sur la manifestation, la communication des résultats

- Favoriser la communication par Internet: courriers électroniques, page Web de présentation de la manifestation, résultats visibles voire téléchargeables sur un site...
- Si vous utilisez du papier : imprimer en recto verso.
- Limiter l'utilisation de papier pour les affiches, tracts... privilégier les grandes banderoles éventuellement réutilisables.
- Mettre en place des pénalités sportives (lorsque l'épreuve donne lieu à un classement) en cas de mauvais comportement.

Cependant, il est impossible d'organiser une manifestation avec zéro déchet, il faut donc les collecter et les éliminer du site.

La collecte sélective

- Solliciter l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) ou les acteurs de la collecte sur le territoire avant la manifestation pour diffuser des documents d'information sur le tri sélectif, voire parrainer la manifestation.
- Se renseigner sur le mode de collecte déjà organisé sur le territoire où a lieu la manifestation (communes ou communautés de communes, syndicats mixtes...). Inutile de trier papier, métal, plastique... si tout est mis ensuite dans le tout-venant à l'issue de la manifestation.
- Prévoir des poubelles dans tous les lieux de rassemblement (aire de parking, repas, ravitaillements...) mais aussi sur les parcours quand il s'agit de randos... Il faut prévoir des poubelles adaptées au type d'épreuves.
- Disposer des bacs à quelques dizaines de mètres après les lieux de ravitaillement pour récupérer, voire trier les déchets (sachets de barres énergétiques, emballages divers, gobelets...)
- Associer à ces poubelles une information claire, visible de tous, compréhensible par les enfants (utiliser des schémas et dessins) et succincte sur le tri des déchets. Cette information peut-être reprise s'il existe un document fourni aux participants (itinéraires avec les lieux de collecte des déchets, plan du site, fiches de notation...).
- Le compostage des déchets alimentaires peut-être envisagé si un accord est passé au préalable avec un agriculteur, un jardinier par exemple.
- Mettre à disposition du public des cendriers de poche (cendrier conigné ?)
- Attention : ce n'est pas parce que certains déchets sont biodégradables qu'il ne faut pas les collecter !

L'élimination des déchets du site

- Une fois collectés, regrouper les déchets (par type si le tri est opéré) sur un lieu central prévu à cet effet, ou sur plusieurs lieux s'il y a accord avec l'opérateur local de collecte
- Cela suppose d'avoir préalablement estimé la quantité. Rien de plus démobilisant pour les participants à faire le bon geste que des poubelles qui débordent. Cela suppose également d'avoir programmé le ramassage des déchets du site. Certaines communes en milieu rural ont une collecte hebdomadaire !
- Prévoir une équipe de bénévoles qui ramasse les ordures abandonnées, notamment dans la nature.

Enfin, la gestion des déchets sur la manifestation peut-être une occasion de sensibiliser les participants sur leurs pratiques en la matière.

- Contacter les acteurs du territoire dans le domaine avant la manifestation (Sivom, déchetterie, usine de recyclage...). Ils pourraient être intéressés pour parrainer la manifestation, ou diffuser des documents d'information sur le tri...
- Faire des points de collecte, des lieux d'information (affichage ou bénévoles).

l'idée



Certaines organisations sportives de l'UFOLEP ou d'autres fédérations ont mis en place des dispositifs intéressants sur des manifestations de masse pour récupérer les déchets liés au ravitaillement (sachets barres énergétiques, emballages divers, gobelets). Des bacs sur roulettes en toile sont utilisés pour récupérer ces déchets. Ils sont disposés à quelques dizaines de mètres après les lieux de ravitaillement. De plus, ces bacs peuvent aussi être des supports de messages pour les sportifs ou des supports pour des partenaires.

9. Et les manifestations de sports mécaniques

L'UFOLEP ne souhaite pas stigmatiser certaines formes de pratique. Les sports mécaniques attirent de nombreux contradicteurs en raison des nuisances, non contestables, qu'ils génèrent. L'occasion est donnée de porter des efforts particuliers sur ces manifestations. Cette partie a été conjointement rédigée par les commissions nationales sportives sports mécaniques auto, moto et véhicules nautiques à moteur.

Les dégâts possibles causés par les sports mécaniques sont multiples et peuvent être répertoriés en deux familles :

- les atteintes portées à l'environnement,
- les atteintes portées aux personnes fréquentant ces pratiques.

Les atteintes à l'environnement

- les dégradations des chemins et terrains empruntés fréquemment par des véhicules tout terrain équipés de pneus crampons,
- les chemins rendus impraticables,
- la faune effrayée,
- les branches cassées, arbres coupés pour faciliter les passages ou les parcours,
- les empierrements déplacés,
- les pollutions nombreuses (notamment olfactives),
- les émissions de fluides,
- les émissions de gaz à effet de serre etc.

Les conséquences peuvent être assez graves pour les environnements traversés.

Les atteintes portées aux personnes fréquentant ces pratiques

- la pollution sonore pour les pilotes et le public,
- les problèmes de santé liés aux chocs et traumatismes pour les pilotes suite aux chutes possibles, Il est important de ne jamais négliger les consignes de sécurité spécifiques à ce type de manifestations.

Certaines dispositions particulières à l'UFOLEP sont mises en œuvre, qui viennent en complément des préconisations contenues dans ce guide.

Les participants à une compétition de sports mécaniques stationnent pendant un à deux jours, bien souvent avec leur famille, sur un parc qui leur est réservé. Il est possible de limiter les nuisances et la pollution du site :

- inciter les participants à ne pas jeter leurs débris ou les abandonner par terre à leur départ en distribuant des sachets pour les récupérer ou des poubelles disséminées dans le parc (souvent utilisation de tonneaux à vider) ;
- évacuer les déchets et remettre le site en état le plus rapidement possible afin d'éviter la dissémination des papiers et déchets divers ;
- sur les terrains lors des compétitions, mettre en place des bacs pour la récupération des pièces mécaniques cassées.

Concernant les fluides

- prévoir une station de lavage avec un bassin de décantage des eaux usées, station de lavage pouvant être alimentée par l'eau de pluie récoltée dans un bassin creusé sur le terrain même,
- interdire le lavage n'importe où sur le parc,
- privilégier le lavage haute pression qui est moins consommateur d'eau,
- prévoir un récipient de récupération des huiles moteur qui pourra être évacué par la suite en déchetterie et interdire tout épandage à même le sol,
- obliger à mettre en place une bâche sous le véhicule avant intervention,
- en jetski, interdire tout ravitaillement sur l'eau ou sur la plage.

Dans les règlements nationaux des sports mécaniques, la pollution sonore est réglementée.

Avant la compétition, penser à développer des partenariats avec des professionnels pour la récupération des pneumatiques, des fluides, lors des compétitions ou en direction des membres du club pour les entraînements. Dans les associations, préconiser l'usage de pièces de réemploi pour la construction ou la réparation des véhicules. Les pneus rechapés sont aussi intéressants dans la démarche de réutilisation de matériaux.

A chaque manifestation, s'assurer d'avoir rempli le dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 si les listes locales l'imposent. Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le calendrier national des sports mécaniques de l'UFOLEP.



10. L'évaluation et les éléments qui y sont associés

De manière plus globale, d'autres actions peuvent être menées.

Une information spécifique en direction des populations des villes concernées et des pratiquants

- effectuer des actions spécifiques en direction des quartiers défavorisés,
- associer les scolaires à la manifestation,
- favoriser la mixité générationnelle,
- localiser la manifestation dans des quartiers « difficiles ».

Des dispositions en matière de sécurité, d'hygiène et de santé des participants

- informer préalablement les participants sur la durée et l'intensité de l'effort et leur donner les conseils indispensables,
- évaluer la capacité des pratiquants afin d'accompagner les personnes en situation difficile,
- mettre en place un dispositif d'encadrement,
- exiger un niveau suffisant en matière d'assurance individuelle des participants,
- organiser un dispositif d'assistance médicale et de secours pendant la manifestation.

Pour plus d'idées d'actions, n'hésitez pas à consulter l'Agenda 21 du sport français et la stratégie nationale développement durable du sport.

S'évaluer

- Faire un bilan des actions mises en œuvre lors de la manifestation en faveur du développement durable.
- Faire connaître le bilan développement durable de la manifestation, utiliser des supports papier (recyclés, labellisés) ou électroniques pour diffuser.
- Réaliser votre auto-diagnostic environnemental gratuitement grâce à l'outil ADERE (www.evenementresponsable.org)

adere | Auto Diagnostic Environnemental
pour les Responsables d'Événements



Guide de la maîtrise de
l'énergie et gestion de l'eau



Revue nationale, n°2



L'agenda 21 du sport français
décliné par l'UFOLEP



Déjà parus à l'UFOLEP

Valoriser et animer votre territoire rural

Pratiques et sensations au naturel

Mon Pass-port « Ecole de sport »

Sport & Handicaps : pour des pratiques multisports et partagées

Le certificat de qualification professionnelle

Sport – Education – Insertion

Livret Bien-être actif

Pour plus d'informations sur d'autres réseaux

Le guide « Le développement durable au cœur des organismes sans but lucratif »

Le centre de ressources / espace collaboratif de la mission Sport et

Développement durable du Ministère chargé des sports

(<http://www.developpement-durable.sports.gouv.fr/>)

Pour vous faire accompagner par une structure extérieure, nos partenaires :

- ATEMIA, www.atemia.org

- SVPlanète, www.svplanete.blogspot.fr

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

3, rue Récamier
75341 Paris CEDEX 7

Tél. 01 43 58 97 71
Fax 01 43 58 97 74



l'UFOLEP appartient au réseau de la Ligue de l'enseignement

www.ufolep.org



Fédération sportive de
la **ligue de l'enseignement**
un avenir par l'éducation populaire

